

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALZERGUES

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-trois janvier à vingt heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Valzergues, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Didier FOISSAC, Maire.

**Nombre de
Conseillers : 10**

Présents : 7

Votants : 9

Présents : Mrs FOISSAC Didier, GAYRALD Jean-Claude, CANREDON Lionel, VIGOUROUX Pierre, Mmes CARLES Elodie, OLIVIER Claire, CAMBON Anne

Absent excusé : ARNAL Hugues (procuration à GAYRALD JC), LAVAUD Isabelle (procuration à FOISSAC Didier), TAMALET Mikael

Secrétaire de séance : CANREDON Lionel

Convocation du :
16.01.2024

ORDRE DU JOUR :

Approbation du Procès-Verbal du 28 novembre 2023,
Délibération vente terrain M. et Mme VELEV,
Délibération demande DETR toilette publique,
Questions Diverses

1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2023

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023. Il n'est fait aucune remarque et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2- DELIBERATION VENTE TERRAIN M. ET Mme VELEV

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur et Madame VELEV souhaitent acquérir une petite partie cadastrée section A N° 1010 au droit de sa propriété à Valzergues.

Expertsgéo a procédé à la division de la parcelle A 1010 pour la cession à M. et Mme VELEV ainsi que la création de parcelles dans le domaine communal.

Monsieur et Madame VELEV sont les seuls propriétaires de l'ensemble des parcelles jouxtant ces parties cadastrées. Les parcelles A 1441, A 1444, A 1445 seront vendues à M. et Mme VELEV au prix de 2€/m². Les parcelles A 1442 et 1443 resteront propriété de la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal autorise la cession des parcelles A N° 1441, 1444 et 1445 au profit de Monsieur et Madame VELEV.

Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

3- DELIBERATION DEMANDE DE DETR TOILETTE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal décide de réaménager le local des toilettes publiques extérieures afin de permettre l'accès aux personnes handicapées.

Le montant des travaux s'élève à 11 740.72 € hors taxes

Le plan de financement serait le suivant :

<i>Devis estimatif :</i>	<i>11 740.72 €</i>
<i>Subvention d'Etat- D.E.T.R (30%) :</i>	<i>3 522.21 €</i>
<i>Subvention Conseil Département :</i>	<i>2 300.00 €</i>
	<hr/>
<i>Autofinancement HT :</i>	<i>5 918.51 €</i>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement du local des toilettes publiques extérieures et sollicite d'aide de l'Etat et du Conseil Départemental.

QUESTIONS DIVERSES

- Suite à la visite du Consuel à la salle des fêtes, il est décidé d'acheter un fourneau 3 feux gaz et un four avec système nettoyage automatique pour un montant de 8 150 € TTC
- M. Jean Michel PAILLY souhaite rencontrer les élus pour une proposition de vente de ses biens situés sur la commune.
- Le cabinet d'architecture de Montbazens devrait fournir une ébauche de plan concernant la maison Salade et le garage Domergue vers le mois d'avril 2024.
- Monsieur le Maire informe que la signature de l'acte d'achat concernant la parcelle A N°1288 pour le futur lotissement aura lieu à la mi-février.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt-deux heures.

Le Maire,
D. FOISSAC



Le Secrétaire,
L. CANREDON

